

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la neuvième (9^e) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la cinquante-quatrième (54^e) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 18 juin 2024, à 17 h 30, au Quartier général de l'audace.

Présents :

Mirelle Beaudet
Zachary Beauvais
Alain Bissonnette
Camélee Boisvert-Labelle
Daniel Bourdon
Marie-Christine Busque
Adel El Zaïm
Nathalie Honoré
Marc-André Lachaine
Alarica-Jade Lalonde-Blondin
Steeve Lavoie
Nadine Le Gal
France Pouliot
Isabelle Sauvé
Patricia Tremblay

Invités :

Ando Ballaman, gestionnaire administratif	Direction générale
Julie-Pier Bégin, analyste-conseil spécialisée en affaires juridiques	Secrétariat général et affaires juridiques
Karine Gauthier, adjointe	Secrétariat général et affaires juridiques
Stéphane Gauthier, directeur	Direction de la formation continue, services aux entreprises et international
Chantal Henri, directrice	Direction des ressources humaines
Janic Lauzon, directrice générale	CDCQ
Stéphane Marcoux, directeur	Direction des ressources matérielles
Cristina Telcian, directrice	Direction des finances et de l'approvisionnement

Excusés :

Denis Bertrand
Caroline Boyer
Geneviève Longpré

Carmen-Gloria Sanchez

Absence : --

Secrétaire : Diane Bournival, secrétaire générale Secrétariat général et affaires juridiques

09.01 Adoption de l'ordre du jour

En l'absence de la présidente, Carmen-Gloria Sanchez, c'est la vice-présidente, Camélee Boisvert-Labelle, qui préside l'assemblée. Elle souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres et aux personnes invitées et rappelle qu'après l'assemblée, une petite cérémonie soulignera l'apport de nos personnes administratrices qui terminent leur mandat d'ici septembre. Après avoir constaté le quorum, à 17 h 30, elle déclare l'assemblée ouverte.

Comme l'assemblée se tient au Quartier général de l'audace (« QGDA »), Nadine Le Gal explique la mission et le rôle de l'organisme auprès des personnes étudiantes qui désirent développer leur esprit entrepreneurial. Elle rappelle que le QGDA a vu le jour grâce à l'apport considérable de plusieurs partenaires et entreprises de la région, de la Direction de la vie étudiante et de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme. Depuis sa création, des bourses, de l'accompagnement et du mentorat sont offerts à la population étudiante. Chaque campus aura son propre QGDA.

Ces informations étant transmises, la présidente demande aux membres s'ils souhaitent apporter des modifications à l'ordre du jour proposé.

Ordre du jour		Temps suggéré (minutes)
09.01	Adoption de l'ordre du jour	5
09.02	Déclaration de conflit d'intérêts des membres	
09.03	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 21 mai 2024	5
09.04	Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 21 mai 2024	
09.05	Examen des procès-verbaux des réunions ordinaires du comité exécutif tenues les 3 et 31 mai 2024	5
09.06	Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études	10
09.07	Rapport de la commission des études tenue le 29 mai 2024	5

09.08	Résolution – Modifications à la <i>Politique de remboursement des frais de déplacement, de représentation et de réception</i>	10
09.09	Résolution – Plan d'action 2024-2025 du Cégep de Saint-Jérôme	10
09.10	Résolution – Adoption de la démarche pour la planification stratégique 2025-2030	25
09.11	Résolution – PSOV4 pour une nouvelle infrastructure du CDCQ	10
	Pause	10
09.12	Résolution – Achat d'immeubles pour la réalisation du projet transitoire (agrandissement du Pavillon F)	20
09.13	Résolution – Modifications au <i>Règlement sur la nomination, le renouvellement de mandat et l'évaluation de la Direction générale ou de la Direction des études</i> (n° 11)	10
09.14	Résolution – Modifications au <i>Règlement sur la location et le code de vie aux résidences étudiantes</i> (n° 12)	10
09.15	Résolution – Calendrier 2024-2025 des assemblées du conseil d'administration	5
09.16	Résolution – Nomination des membres de la commission des études 2024-2025	5
09.17	Information – Dépôt du calendrier de la commission des études ainsi que des dossiers à traiter pour l'année 2024-2025	5
09.18	Informations et divers : - Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier	5
09.19	Levée de la séance	-

Marc-André Lachaine, appuyé par Alarica-Jade Lalonde-Blondin, propose :

« d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 18 juin 2024, et ce, avec les modifications proposées. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

09.02 Déclaration de conflit d'intérêts des membres

S'il y a un conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent, le membre du conseil d'administration doit déclarer son intérêt et s'abstenir de participer aux délibérations et de voter à cet égard.

Il n'y a aucune déclaration de la part des membres.

09.03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 21 mai 2024

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, la secrétaire, Diane Bournival, est dispensée de la lecture de celui-ci.

Zachary Beauvais, appuyé par Isabelle Sauvé, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 21 mai 2024, et ce, tel qu'il a été présenté. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

09.04 Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 21 mai 2024

Aucun suivi particulier n'est apporté.

09.05 Examen des procès-verbaux des réunions ordinaires du comité exécutif tenues les 3 et 31 mai 2024

Aucune question n'est posée en lien avec ces procès-verbaux.

09.06 Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études

En l'absence de la présidente, Camélee Boisvert-Labelle invite les membres à poser leurs questions.

➤ Présidence

La présidente a déposé le rapport présenté ci-dessous.

Participation à des rencontres et à des comités internes :

- Comité exécutif;
- Comité de gouvernance et d'éthique (rencontres ordinaire et extraordinaire);
- Rencontre statutaire avec la directrice générale.

Participation à un événement :

- Mérite étudiant

➤ Direction générale

Comme plusieurs sujets figurent à l'ordre de jour et que son rapport a déjà été déposé, la directrice générale parlera uniquement des deux (2) événements suivants :

Filière Batterie et Transport Innovant Laurentides : mercredi dernier, plus de 250 personnes ont répondu à l'invitation d'Investissement Québec et de Connexion Laurentides et ont assisté, au Cégep de Saint-Jérôme, à ce rendez-vous économique visant à créer des occasions d'affaires dans ce domaine. Ensuite, il y a eu l'annonce de la position de la MRC sur l'électrification des transports. Ce fut une grande réussite.

Zone d'innovation en aérospatiale (Aéro Mirabel) : dans la foulée de la création de la quatrième zone d'innovation, Espace Aéro, la Direction de la formation continue, services aux entreprises et international et les Centres de transfert de technologie du Collège ont organisé un événement qui visait à réunir les organisations pour discuter de l'adéquation de la formation et des emplois dans le domaine de l'aéronautique. Par la suite, la Ville de Mirabel a annoncé sa stratégie quant au Pôle, avec son espace Aéro Mirabel. La prochaine étape, cet automne, sera l'élaboration d'un plan de travail, qui permettra aux différentes organisations d'unir leurs efforts. Pour clore cet événement, le Centre National en électrochimie et en Technologies Environnementales inc. (CNETE) et l'IVI ont procédé à la signature d'une entente de partage d'équipements au bénéfice des entreprises des deux zones d'innovation, l'Espace Aéro et la Vallée de la transition énergétique.

La directrice générale a déposé le rapport présenté ci-dessous.

Participation à des conseils d'administration et à des comités externes :

- Comité exécutif de l'Institut du véhicule innovant;
- Comité d'audit, des risques et des finances de Bibliothèque et Archives nationales;
- Conseil d'administration de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme;

- Conseil d'administration et assemblée générale annuelle du Musée d'art contemporain des Laurentides;
- Assemblée de constitution de l'organisme à but non lucratif du Centre de formation et d'innovation.

Participation à des rencontres à titre de présidente du Conseil des directions générales de la Fédération des cégeps :

- Présidence d'une séance ordinaire et d'une séance extraordinaire du comité directeur;
- Plusieurs rencontres du comité de sélection de la nouvelle présidence-direction générale;
- Présidence d'une séance extraordinaire du Conseil des directions générales;
- Rencontres statutaires avec Bernard Tremblay, président-directeur général;
- Comité stratégique avec le ministère de l'Enseignement supérieur;
- DG info;
- Rencontre avec la ministre de l'Enseignement supérieur, Pascale Déry (présentation du rapport Breton-Laurent sur le développement de nouveaux programmes et l'actualisation de programmes existants).

Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :

- Rencontre avec François Laverdure, directeur général de Services Québec des Laurentides, Christelle Bourlard, adjointe exécutive à la Direction générale, responsable des communications ainsi que Stéphane Gauthier, directeur de la formation continue, services aux entreprises et international (zone d'innovation en aérospatiale et autres sujets);
- Échange téléphonique avec Youri Chassin, député de Saint-Jérôme (projet majeur d'infrastructure);
- Échange avec Guy Landry, directeur du développement immobilier à ADM Aéroports de Montréal (zone d'innovation en aérospatiale);
- Réunion avec le Centre collégial de Mont-Tremblant, la Ville de Mont-Tremblant, la Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides et le Centre de services scolaire des Laurentides pour poursuivre les discussions entourant un projet de résidences;
- Rencontre avec Amélie Provost et Louis-Martin Levac, respectivement directrice générale adjointe et directeur du Service de développement économique et directeur stratégique du développement durable du territoire de la Ville de Mont-Tremblant ainsi que Catherine Ricard, directrice du Centre collégial de Mont-Tremblant (enjeu des locaux nécessaires au programme *Physiothérapie*);
- Demi-journée adéquation emploi et formation avec les partenaires de l'industrie de l'aérospatiale) et lancement du Pôle de Mirabel de la zone d'innovation en aérospatiale Espace Aéro.

Participation à des comités internes :

- Comité de gouvernance et d'éthique (deux rencontres dont une extraordinaire);
- Comités de direction;
- Comités exécutifs;
- Comité de sécurité de l'information;
- Rencontres du personnel d'encadrement.

Participation à des rencontres diverses :

- Atelier de processus de conception intégrée pour le projet transitoire d'infrastructure (thèmes : organisation spatiale et architecture ainsi que développement durable et performance énergétique);
- Rencontres de session entre les membres du comité de direction et ceux des exécutifs des syndicats du personnel professionnel et du personnel de soutien;
- Session de travail avec la firme Alia Conseil sur la préparation de la démarche de la nouvelle planification stratégique du Collège qui commencera en 2025;
- Rencontre avec la permanence de l'association générale étudiante du campus de Saint-Jérôme (programme *Soins infirmiers*);
- Rencontre statutaire avec Carmen-Gloria Sanchez, présidente du conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme;
- Dîner avec une délégation malienne dans le cadre de l'initiative de Communautés locales d'enseignement pour des femmes et des filles en santé (CLEFS), projet de transfert d'expertise en cours;
- Rencontre statutaire avec le président de l'Association des cadres du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontre de présentation d'une partie du concept du projet d'infrastructure pour le Quartier général de l'audace et les résidences étudiantes;
- Journée d'entrevues pour le poste de direction des communications et de ressources informationnelles;
- Journée d'entrevues pour le poste de direction générale de l'Institut du véhicule innovant.

Participation à des événements :

- Mérite étudiant 2024;
- Inauguration d'une salle d'allaitement dans le cadre de la Route du lait, un projet mené par Nourri-Source Laurentides;
- Événement printanier 2024 du Pôle à l'enseignement supérieur des Laurentides;
- Bal vert et blanc organisé par le Centre Le Phénix;
- Lancement de la campagne majeure de financement du Quartier général de l'audace à Mont-Tremblant;

- Cérémonie de remise de la Mention d'honneur et banquet de l'Association québécoise de pédagogie collégiale dans le cadre du colloque 2024;
- 40^e anniversaire du Centre collégial de Mont-Laurier : 5 à 7 de retrouvailles;
- Événement Filière batterie et Transport innovant Laurentides, en partenariat avec Investissement Québec et la MRC de La Rivière-du-Nord, et cocktail de lancement du Territoire laboratoire en transport innovant.

➤ **Direction des études**

Patricia Tremblay mentionne la Journée Plein air annuelle des membres du personnel, tenue au mont Saint-Sauveur, grâce aux efforts d'un comité dynamique et engagé. Cette activité de reconnaissance a réuni plus de 200 personnes et a connu un franc succès.

La directrice des études a déposé le rapport présenté ci-dessous.

Participation à des conseils d'administration et à des comités externes :

- Entreprises d'insertion Godefroy-Laviolette (EIGL).

Participation à des rencontres de la Fédération des cégeps :

- Assemblée générale de la Commission des affaires pédagogiques (CAP) à Gatineau;
- Webinaire : Éthique de collaboration et pratiques inspirantes au niveau collégial en matière de sécurisation culturelle autochtone;
- Comité de révision du « A » pondéré;
- Présentation du projet de collaboration entre Savoir média et la Fédération des cégeps.

Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :

- Discussion sur des collaborations potentielles dans le cadre de la feuille de route en économie circulaire des Laurentides, portée par Synergie Économique Laurentides;
- Comité de pilotage du Centre de transfert en réussite éducative du Québec (CTREQ) – Reconnaissance des premiers peuples au collégial;
- Centre de formation et d'innovation (CFI) – Électrification des transports;
- Comité de suivi de la démarche d'adéquation formation-emploi avec le ministère de la Justice du Québec (MJQ);
- Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) des Laurentides – Présentation du Pôle de Mirabel dans la Zone d'innovation en aérospatiale du Québec.

Participation à des rencontres et à des comités internes :

- Suivi sur les stages en *Techniques de travail social* à l'international;

- Suivi sur le protocole d'entente à l'égard du programme *Soins préhospitaliers d'urgence* établi avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Projet transitoire – Ateliers PCI;
- Projet majeur – rencontres sur l'optimisation des superficies;
- Rencontre annuelle entre la direction du Collège et l'exécutif du Syndicat du personnel professionnel;
- Rencontre annuelle entre la direction du Collège et l'exécutif du Syndicat du personnel de soutien;
- Rencontre de bilan sur la possibilité pour la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme d'offrir des bourses de mobilité inclusive;
- Comité d'implantation – Programme *Techniques d'inhalothérapie*;
- Rencontre préparatoire au dépôt du suivi des recommandations de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC);
- Rencontre programme – *Technologie d'analyses biomédicales (140.C0)*;
- Rencontre de coaching avec Catherine-Julie Charrette;
- Comités de direction;
- Régies des études;
- Commission des études;
- Comités exécutifs;
- Rencontre des responsables de la coordination de départements et de programmes;
- Rencontre du personnel d'encadrement;
- Lac-à-l'épaule de la Direction des études.

Entrevues et participation à des événements :

- Pôle à l'enseignement supérieur des Laurentides (PESLAU) – Événement printanier 2024 au Cégep Lionel-Groulx;
- Colloque annuel de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) à Gatineau;
- Assemblée générale de l'Association des directrices et des directeurs des études des collèges du Québec (ADDECQ) à Gatineau;
- Journée plein air d'été 2024;
- Événement Investissement Québec/MRC de La Rivière-du-Nord;
- Cérémonie de fin d'études au Centre collégial de Mont-Laurier;
- Diplômes et distinctions au Centre collégial de Mont-Tremblant;
- Inauguration de la salle des familles – Nourri-Source Laurentides;
- Dîner avec une délégation d'instituts universitaires de technologie (IUT) français (programmes *Gestion et intervention en loisirs*, *Analyses biomédicales* et *Génie des matériaux composites*);
- Vins d'honneur : 44^e édition du Cocktail de films.

09.07 Rapport de la commission des études tenue le 29 mai 2024

En l'absence d'Édith St-Jean-Trudel, Patricia Tremblay présente le rapport de la commission des études tenue le 29 mai dernier, au cours de laquelle un avis favorable a été émis sur la modification des calendriers scolaires 2024-2025. En effet, la modification permet de préciser la deuxième (2^e) date d'abandon sans mention d'échec, pour chaque session. Elle a été adoptée par le comité exécutif, lors de sa dernière réunion.

09.08 Résolution – Modifications à la *Politique de remboursement des frais de déplacement, de représentation et de réception*

Cristina Telcian présente les principales modifications proposées à la *Politique de remboursement des frais de déplacement, de représentation et de réception*. Elle précise que ces modifications visent à faciliter l'application de cette politique, à actualiser les barèmes de remboursement précisés en annexe à la Politique et à introduire une section consacrée à la mobilité internationale.

CONSIDÉRANT que la *Politique de remboursement des frais de déplacement, de représentation et de réception*, adoptée le 14 juin 2022, a été modifiée le 13 juin 2023;

CONSIDÉRANT que cette politique devait être actualisée, car des modifications proposées par le Conseil du trésor ont été apportées au processus de gestion des rapports de dépenses ainsi qu'aux tarifs;

CONSIDÉRANT que les principales modifications ont été présentées pour information à divers groupes et instances, notamment au comité de direction, au personnel cadre ainsi qu'aux trois comités de relations de travail (CRT);

CONSIDÉRANT que les modifications proposées sont présentées aux membres du conseil d'administration pour adoption par la Direction des finances et de l'approvisionnement.

Mirelle Beaudet, appuyée par Nathalie Honoré, propose :

« d'adopter les modifications apportées à la *Politique de remboursement des frais de déplacement, de représentation et de réception*, et ce, comme elles ont été présentées par la Direction des finances et de l'approvisionnement, lesquelles entreront en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2024. »

CA 54 (2023-2024)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

09.09 Résolution – Plan d'action 2024-2025 du Cégep de Saint-Jérôme

Nadine Le Gal rappelle que c'est la dernière année de notre plan stratégique. Ando Ballaman énonce les principaux éléments de ce plan d'action, inspiration par inspiration. Le bilan du plan 2023-2024 sera présenté à la séance de septembre 2024.

CONSIDÉRANT que, depuis l'année 2019-2020, le Collège prépare un plan d'action annuel pour l'ensemble des directions et services, lequel découle de sa planification stratégique 2019-2025 « On voit plus grand, ensemble »;

CONSIDÉRANT que le plan d'action 2024-2025 indique les mesures auxquelles accorder la priorité au cours de l'année;

CONSIDÉRANT que le bilan de l'an six (6) de la planification stratégique sera dressé à partir de ce plan d'action;

CONSIDÉRANT que le plan d'action 2024-2025 du Collège a été présenté au conseil d'administration par Nadine Le Gal, directrice générale, et par Ando Ballaman, gestionnaire administratif.

Steeve Lavoie, appuyé par France Pouliot, propose :

« d'adopter le plan d'action 2024-2025 du Cégep de Saint-Jérôme,
et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction générale. »

CA 55 (2023-2024)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

09.10 Résolution – Adoption de la démarche pour la planification stratégique 2025-2030

Ando Ballaman énumère les étapes franchies de la démarche qui servira de feuille de route de la nouvelle planification stratégique 2025-2030 du Collège. Il précise qu'Alia Conseil a effectué l'analyse documentaire et dirigé les consultations générale et individuelle. Ces opérations ont permis de jeter un regard critique sur la planification stratégique actuelle. Le comité de

gouvernance et d'éthique a préalablement été consulté sur la démarche présentée. Nadine Le Gal rappelle qu'il faudra faire preuve de souplesse, car des ajustements auront lieu en cours de route.

Ando Ballaman énonce le rôle du comité de pilotage à chacune des étapes de la démarche.

La mission du Collège ne devrait pas trop changer. Quant à la vision, l'objectif est de miser sur quelque chose de court et de facilement mémorisable. L'expérience vécue au Centre de services scolaire pour trouver des valeurs communes lors de l'élaboration de leur Plan d'engagement vers la réussite est présentée (valeurs discutées dans chaque service de chacun des centres, puis rassemblées dans un nuage de mots). Il est important de savoir comment les valeurs sont incarnées et comment elles sont applicables dans le quotidien.

À la diapositive Enjeux et aspirations, la volonté de réduire le nombre d'aspirations (orientations) est rappelée. Steeve Lavoie suggère l'utilisation d'Open Space Technology (OST) au cours de certaines étapes.

Le grand rassemblement, événement marquant de la planification stratégique, arrive plus tard dans la démarche. Plusieurs instances seront consultées et mises à contribution lors des étapes de validation. Un groupe de travail par aspiration rédigera et recommandera des objectifs et indicateurs ainsi que les principales actions annuelles et assurera les suivis en lien avec celles-ci.

Pour ce qui touche la mise en œuvre des actions annuelles, des rencontres plus fréquentes qu'actuellement, soit de deux (2) à quatre (4) fois par année, permettront une reddition de comptes plus efficace.

Les membres du conseil discutent de l'importance de mobiliser et de rallier les membres du personnel, notamment les membres du personnel enseignant qui sont à la base de cette planification. Les directions auront un rôle crucial à jouer à cet égard.

L'échéance de livraison de la planification stratégique est présentée. Le processus culminera vers le 17 juin 2025, date où la planification sera présentée pour adoption au conseil d'administration. Ensuite, un point statutaire sera ajouté à chaque assemblée du conseil et du comité de gouvernance et d'éthique, tout au long de la prochaine année, afin de présenter les progrès et d'obtenir des avis ou recommandations.

CONSIDÉRANT que le quatrième plan stratégique (2019-2025) du Collège se terminera en juin 2025;

CONSIDÉRANT qu'un nouveau plan stratégique couvrant la période 2025-2030 doit être préparé et adopté par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que ce plan stratégique intégrera le Plan de réussite 2025-2030 du Collège et qu'il sera soumis à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial;

CONSIDÉRANT que le Collège a octroyé un mandat à la firme Alia Conseil pour l'aider dans les étapes suivantes :

- analyse documentaire de la planification stratégique 2019-2025;
- sondage organisationnel auprès de l'ensemble du personnel et entrevues;
- développement d'une compréhension commune des fondements d'une planification stratégique (séances d'information et ateliers);
- formulation d'une recommandation pour une démarche de planification stratégique adaptée;

CONSIDÉRANT que le comité de direction s'est entendu sur la démarche et que cette dernière privilégiera la cocréation et la consultation, en appliquant une approche collaborative qui fait appel à l'intelligence collective, afin de définir le nouveau plan;

CONSIDÉRANT que le projet de démarche a été soumis aux membres du comité de gouvernance et d'éthique;

CONSIDÉRANT que le projet de démarche a été soumis aux membres du comité de direction, qui y sont favorables;

CONSIDÉRANT que ce projet de démarche fera l'objet d'ajustement en cours d'année selon l'évolution des réflexions, permettant ainsi une certaine souplesse pour l'élaboration des composantes du futur plan stratégique;

CONSIDÉRANT que Nadine Le Gal, directrice générale, et qu'Ando Ballaman, gestionnaire administratif, présentent la démarche au conseil d'administration pour adoption.

Marie-Christine Busque, appuyée par Marc-André Lachaine, propose :

« d'adopter la démarche d'élaboration du plan stratégique 2025-2030, comme elle a été présentée et de confier sa réalisation à la Direction générale. »

CA 56 (2023-2024)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

09.11 Résolution – PSOV4 pour une nouvelle infrastructure du CDCQ

Janic Lauzon indique que le Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) a atteint sa capacité maximale. De plus, avec la création de la Zone d'innovation et l'annonce de l'Espace Aéro, les activités du Centre devraient augmenter. C'est pourquoi le CDCQ désire déménager ses installations au sein du Pôle de Mirabel afin de bien répondre aux besoins de la clientèle. Une nouvelle infrastructure permettra de moderniser les installations et de se doter d'une plus grande superficie, mais surtout d'augmenter son offre de services dans la sphère de la valorisation des composites, tout en se rapprochant des entreprises du domaine.

C'est pourquoi une demande est rédigée dans le cadre du Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation – Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation (PSO, volet 4) afin de financer ce projet d'envergure. Ce programme du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) offre un soutien financier de 90 % de la valeur du projet, ce qui signifie que le CDCQ et le Collège fourniront 10 % du financement. Les documents présentés sont en cours de rédaction et feront l'objet d'ajustements. Le dépôt de la demande doit être effectué au début de septembre.

Aéroports de Montréal et la Ville de Mirabel ont montré beaucoup d'intérêt, mais il demeure que l'enjeu principal est le maintien du lien entre le CDCQ et le Collège. Des solutions pour la mobilité et le transport en commun dans cette région devront être trouvées (navette, autobus ou autre), car il n'y a aucun service à l'ouest de l'autoroute 15. La Zone pourrait servir de levier pour le développement du transport collectif.

CONSIDÉRANT que le Cégep de Saint-Jérôme (Collège) exploite deux Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), soit le Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) qui est chapeauté par le Collège et l'Institut du véhicule innovant (IVI), géré par un organisme à but non lucratif, en vertu d'un contrat de gestion;

CONSIDÉRANT que le CDCQ a connu une croissance progressive à chaque agrandissement depuis sa création en 2001, tout comme l'IVI;

CONSIDÉRANT qu'en 2006, le Pavillon J a été construit par le Collège pour y héberger ses deux CCTT qui ont occupé, de 2006 à 2015, les deux premiers de trois étages;

CONSIDÉRANT qu'à compter de 2016, le CDCQ a occupé l'espace laissé vacant à la suite du déménagement de l'IVI à l'extérieur du Collège (à l'exception de l'atelier situé dans le local J205);

CONSIDÉRANT que depuis 2018, le CDCQ occupe également le troisième étage du Pavillon J, donc tout l'espace disponible dans ce dernier;

CONSIDÉRANT que le CDCQ assume des frais pour l'occupation des locaux ainsi que d'autres coûts liés au bâtiment ainsi que des frais d'entreposage à l'extérieur du Collège;

CONSIDÉRANT que le CDCQ ne dispose pas d'infrastructures adaptées permettant de bien répondre aux besoins croissants des partenaires d'affaires et des organisations, notamment pour le développement et la mise à l'échelle des procédés de valorisation des matériaux composites ainsi que pour la fabrication de pièces de grandes dimensions (comme les aéronefs, bateaux, pales d'éoliennes et véhicules de transport collectif);

CONSIDÉRANT que le CDCQ, pour assurer sa croissance, devra se doter d'une infrastructure d'une superficie approximative de 4 360 m² (mesures brutes) qui sera mieux adaptée à ses besoins ainsi qu'à ceux des entreprises et organisations qui le sollicitent pour développer des solutions durables et innovantes;

CONSIDÉRANT également que le CDCQ connaîtra une croissance à la suite de l'annonce de la mise sur pied de l'Espace Aéro, pôle Mirabel, de la Zone d'innovation en aérospatiale du Québec (Zone), car il aura un rôle important à jouer dans la décarbonation et la valorisation des matériaux composites en fin de vie;

CONSIDÉRANT qu'Aéroports de Montréal et la Ville de Mirabel ont exprimé un intérêt marqué pour accueillir un futur bâtiment du CDCQ au sein de la Zone et que le CDCQ a engagé des discussions avec ces organisations pour l'établissement de partenariats qui pourraient prendre différentes formes;

CONSIDÉRANT que des discussions ont lieu avec la Ville de Mirabel et ont pour objectif, entre autres, leur collaboration pour la mise en œuvre de transport collectif reliant la Zone d'innovation au Cégep de Saint-Jérôme;

CONSIDÉRANT que le Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation – Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation (PSO, volet 4) du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) permet, à certaines conditions, un cumul d'aide gouvernementale pouvant atteindre 90 %;

CONSIDÉRANT que le plan décennal des infrastructures 2024-2034 du CDCQ prévoit une somme de 3,65 M\$ pour l'aménagement de l'atelier situé au J205;

CONSIDÉRANT que le Collège entend déposer une demande d'aide financière au MEIE en vertu du programme PSov4;

CONSIDÉRANT que Nadine Le Gal, directrice générale, sera la répondante officielle de l'organisme et que Janic Lauzon, directrice générale du CDCQ, sera la répondante officielle du projet.

Alain Bissonnette, appuyé par Nathalie Honoré, propose :

- « d'approuver le dépôt d'une demande d'aide financière par le Cégep de Saint-Jérôme auprès du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) à travers le volet 4 du Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation – Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation (PSOv4), de 36,5 M\$ (en dollars de juin 2027);
- de prévoir un engagement financier minimal de 3,65 M\$ de la part du Collège et du CDCQ; et
- de nommer Nadine Le Gal, directrice générale du Collège, à titre de principale gestionnaire du projet (la répondante officielle de l'organisme) et Janic Lauzon, à titre de responsable du projet (la répondante officielle du projet). »

CA 57 (2023-2024)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

PAUSE

09.12 Résolution – Achat d'immeubles pour la réalisation du projet transitoire (agrandissement du Pavillon F)

Diane Bournival et Stéphane Marcoux exposent, dans le cadre du projet transitoire, les étapes franchies depuis la présentation de février dernier. Le principal défi consiste à faire cheminer les négociations dans les deux (2) dossiers, alors que les propriétaires manifestent une volonté bien différente de vendre leur immeuble. Cependant, ils ont signé une offre d'achat au début de juin. De nombreux échanges se sont avérés nécessaires, tant avec les propriétaires et certains locataires, qu'avec le ministère de l'Enseignement supérieur (« MES ») et la Société québécoise des infrastructures (« SQI »), car l'avenue de l'expropriation n'était souhaitée par personne dans un contexte de grave pénurie de logements abordables. Les nouvelles mesures découlant des projets de loi contre les évictions ainsi que les nouvelles mesures fiscales visant le gain en capital ont été analysées. Une convention de gestion stipulant que l'ancien propriétaire continue à gérer l'immeuble et les locataires d'ici la date de prise de possession (au plus tard le 1^{er} juillet 2025), a été rédigée pour chacun des immeubles. Des indemnités seront versées aux locataires et le Collège prendra possession libre de tout bail.

La vérification diligente est en cours et, si elle s'avère concluante, la signature des actes de vente aura lieu le 20 juin. Les membres du conseil se réjouissent de l'issue de ces dossiers. Le budget de 6,2 M\$ autorisé par le MES pour permettre ces acquisitions et la réalisation du plan fonctionnel et technique sera respecté.

CONSIDÉRANT que la résolution n° 42, adoptée le 20 février 2024, autorise l'achat des deux immeubles qui permettront la réalisation de la phase transitoire d'agrandissement du Collège et que la Direction générale et la Direction des ressources matérielles sont autorisées à signer les offres d'achat ainsi que les documents requis;

CONSIDÉRANT qu'un rapport d'évaluation a été préparé pour chacun des immeubles et que, sur la base de ces rapports, deux offres d'achat ont été déposées afin que le Collège se porte acquéreur des immeubles suivants :

- 296-306, rue du Palais, de Yanick Desrochers, au prix de 860 000 \$;
- 230-236, rue Georges-Thurston, d'Éric Daoust, au prix de 950 000 \$;

CONSIDÉRANT que la vérification diligente des immeubles a été réalisée et que les rapports préliminaires ont été envoyés à la Société québécoise des infrastructures (SQI) et au ministère de l'Enseignement supérieur (MES), tout comme les offres d'achat et les projets d'acte de vente notarié;

CONSIDÉRANT que le Collège se portera acquéreur des immeubles le ou vers le 21 juin 2024, aux conditions mentionnées dans les offres d'achat et dont il prendra possession des immeubles le 1^{er} juillet 2025, conformément aux conditions de ces offres;

CONSIDÉRANT que les immeubles acquis seront démolis afin de permettre l'agrandissement et la réfection du Pavillon F;

CONSIDÉRANT que les immeubles seront chacun l'objet d'une convention de gestion permettant d'établir les conditions de gestion de l'immeuble par le propriétaire vendeur, pour la période allant de la date d'acquisition à la date de prise de possession;

CONSIDÉRANT que des quittances ont été obtenues ou sont en voie de l'être de chacun des locataires des immeubles afin qu'ils aient quitté l'immeuble à la date de prise de possession;

CONSIDÉRANT que le MES a autorisé le financement nécessaire à l'acquisition desdits immeubles et qu'il est d'accord avec les acquisitions proposées aux prix et conditions mentionnés dans le projet d'acte de vente de chacun des immeubles;

CONSIDÉRANT que le sommaire des transactions proposées et les grandes lignes du projet d'agrandissement du Pavillon F sont présentés par la secrétaire générale et par le directeur des ressources matérielles.

Mirelle Beaudet, appuyée par Marie-Christine Busque, propose :

« d'approuver l'acquisition des immeubles suivants conformément aux offres d'achat signées :

- 296-306, rue du Palais, de Yanick Desrochers, au prix de 860 000 \$;
- 230-236, rue Georges-Thurston, d'Éric Daoust, au prix de 950 000 \$;

- d'approuver la signature des actes de vente, des conventions de gestion des immeubles ainsi que des quittances, par deux (2) personnes décisionnaires du Collège, Nadine Le Gal et Stéphane Marcoux, et si l'une d'elles n'est pas disponible, par une autre personne décisionnaire prévue au *Règlement de régie interne* (n° 1);

- d'autoriser l'une de ces personnes à signer tout autre document nécessaire permettant de donner plein et entier effet à la présente résolution ce qui comprend toute demande d'autorisation et de permis. »

CA 58 (2023-2024)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Nadine Le Gal en profite pour souligner le travail exceptionnel effectué par Diane et Stéphane ainsi que leurs équipes, depuis près d'une année.

09.13 Résolution – Modifications au *Règlement sur la nomination, le renouvellement de mandat et l'évaluation de la Direction générale ou de la Direction des études* (n° 11)

Diane Bournival explique la modification proposée à ce règlement qui résulte de la modification apportée le 29 mars 2023 au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors-cadres des collèges d'enseignement général et professionnel* qui prévoit que seuls des membres provenant de l'externe peuvent faire partie du comité de renouvellement de mandat des deux (2) hors-cadres. Ici, la directrice générale participait au renouvellement de mandat de la Direction des études. L'article 8.2 a donc été modifié en conséquence. Cette modification a permis d'intégrer la rédaction inclusive à ce règlement et de retirer les mentions de primes de rendement, pratique qui n'est plus permise depuis plusieurs années.

CONSIDÉRANT que le *Règlement sur la nomination, le renouvellement de mandat et l'évaluation du directeur général ou du directeur des études* (n° 11), adopté le 16 mai 1990, a été par la suite modifié le 19 janvier 1994, le 23 janvier 2001 et le 25 juin 2008;

CONSIDÉRANT que le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors-cadres des collèges d'enseignement général et professionnel* a été modifié le 29 mars 2023 et qu'il prévoit maintenant ce qui suit à l'article 30.1 :

« 30.1 Le conseil d'administration est responsable du processus de renouvellement du mandat du hors-cadre. Ce processus est conduit selon les modalités qu'il établit, sous réserve de ce qui suit :

1° le processus est conduit par un comité composé de membres du conseil d'administration ne faisant pas partie des membres du personnel du collège. Le mandat du comité est d'apprécier le rendement du hors-cadre en vue de formuler une recommandation au conseil d'administration; »

CONSIDÉRANT que l'article 8 du Règlement n° 11 prévoit, dans sa version actuelle, que le comité responsable du renouvellement de mandat est celui chargé de l'évaluation du rendement, composé du « président, de deux (2) membres parmi ceux qui siègent à titre de membre externe auxquels s'ajoute le directeur général dans le cas du comité d'évaluation du directeur des études;

CONSIDÉRANT qu'une modification est apportée au Règlement n° 11 afin de retirer la Direction générale de la composition du comité pour le renouvellement de mandat de la personne à la Direction des études;

CONSIDÉRANT qu'en plus de modifier l'article 8.2, ce règlement a été actualisé par une écriture inclusive et par le retrait des mentions relatives à la prime de rendement;

CONSIDÉRANT que le comité de gouvernance et d'éthique, lors de sa réunion du 22 mai 2024, a pris connaissance des modifications proposées et recommande leur adoption au conseil d'administration.

Adel El Zaïm, appuyé par Marc-André Lachaine, propose :

« d'adopter les modifications apportées au *Règlement sur la nomination, le renouvellement de mandat et l'évaluation de la Direction générale ou de la Direction des études* (n° 11), et ce, telle qu'elles ont été présentées par le Secrétariat général et affaires juridiques. »

CA 59 (2023-2024)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

09.14 Résolution – Modifications au *Règlement sur la location et le code de vie aux résidences étudiantes* (n° 12)

En l'absence d'Alain Aubuchon, la secrétaire générale énonce les principales modifications apportées à ce règlement, notamment celles touchant la signature du bail et les conditions d'admissibilité :

- retrait des critères de priorisation qui relèvent de la gestion interne;
- retrait de la notion de personne étudiante à l'enseignement régulier (donc plus grande ouverture aux personnes de la formation continue).

Un incident récent a motivé l'ajout de la mention d'interdiction d'allumer des feux de camp sur les terrains du Collège.

CONSIDÉRANT que le *Règlement sur la location et le code de vie aux résidences étudiantes* (n° 12) a été adopté le 22 mai 2019 et qu'il a ensuite été l'objet de modifications;

CONSIDÉRANT que, suites à certaines problématiques rencontrées, des modifications sont proposées afin d'actualiser ce règlement pour qu'il réponde aux enjeux générés par celles-ci;

CONSIDÉRANT que les modifications proposées sont présentées aux membres du conseil d'administration pour adoption.

Nathalie Honoré, appuyée par Isabelle Sauvé, propose :

« d'adopter les modifications proposées au *Règlement sur la location et le code de vie aux résidences étudiantes* (n° 12), et ce, comme elles ont été présentées par la secrétaire générale pour la Direction de la vie étudiante. »

CA 60 (2023-2024)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

09.15 Résolution – Calendrier 2024-2025 des assemblées du conseil d'administration

Après consultation auprès des membres et dépôt du projet de calendrier, Diane Bournival présente les nouvelles dates au calendrier 2024-2025 présenté pour adoption, plus particulièrement pour les mois de septembre, d'octobre, de janvier et de mai.

CONSIDÉRANT que la proposition de calendrier 2024-2025 des assemblées du conseil d'administration a été déposée à l'attention des membres lors de l'assemblée tenue le 23 avril 2024;

CONSIDÉRANT que les membres ont été invités à commenter ce projet de calendrier;

CONSIDÉRANT que le Collège souhaite déterminer à l'avance les assemblées du conseil d'administration afin d'avoir quorum lors de chacune des séances et de réunir ainsi l'ensemble des membres.

Marc-André Lachaine, appuyé par Mirelle Beaudet, propose :

« d'adopter le calendrier 2024-2025 des assemblées du conseil d'administration, et ce, tel qu'il a été présenté par le Secrétariat général et affaires juridiques. »

CA 61 (2023-2024)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

09.16 Résolution – Nomination des membres de la commission des études 2024-2025

Patricia Tremblay rappelle qu'il y a nomination de membres à chaque assemblée syndicale, lesquels membres sont énumérés dans la liste déposée. Il reste quelques sièges encore vacants, dont ceux réservés aux personnes étudiantes et aux centres.

CONSIDÉRANT l'article 3 du *Règlement n° 15 concernant la commission des études* qui fixe le nombre de membres à 24 et détermine la provenance de ces derniers;

CONSIDÉRANT que les membres doivent être nommés par le conseil d'administration à la suite d'une recommandation de l'Assemblée générale du Syndicat des professeures et professeurs du Cégep de Saint-Jérôme après désignation par leur groupe respectif pour les enseignants ou après désignation par leur groupe respectif pour les autres membres;

CONSIDÉRANT que la liste des membres désignés, incluant la provenance, qui composeront la commission des études 2024-2025, a été déposée à titre de document afférent de l'assemblée.

Zachary Beauvais, appuyé par Isabelle Sauvé, propose :

« de nommer à titre de membres de la commission des études 2024-2025 du Cégep de Saint-Jérôme les personnes mentionnées sur la liste présentée par la Direction des études, et ce, en conformité avec l'article 3 du *Règlement n° 15 concernant la commission des études*. »

CA 62 (2023-2024)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

09.17 Information – Dépôt du calendrier de la commission des études ainsi que des dossiers à traiter pour l'année 2024-2025

Le calendrier est déposé et la liste des dossiers pédagogiques à traiter le sera ultérieurement, au début de l'année scolaire.

09.18 Informations et divers

Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier

Nadine Le Gal rappelle que l'activité Vélo-Golf aura lieu le mardi 10 septembre prochain au Blainvillier et que les fonds amassés seront versés à la Clinique-école.

09.19 Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, Alarica-Jade Lalonde-Blondin, appuyée par Zachary Beauvais, propose :

« la levée de la séance. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée se termine à 20 h 06.

Camélee Boisvert-Labelle
Présidente

Diane Bournival
Secrétaire